

# La lettre des député-e-s du Front de gauche

Juin 2013

**Communistes,  
Républicains,  
Citoyens**

© Assemblée nationale

## L'éditorial d'André Chassaigne Président du groupe GDR (Gauche démocrate et républicaine) et porte-parole des député-e-s du Front de Gauche

**L**a fin de cette première session ordinaire de la XIV<sup>e</sup> législature fut animée par des débats où nous avons pu montrer la singularité de notre parole et notre combativité au nom de la justice sociale.

La contre-réforme de notre système de retraite prend forme. Or la tendance est à la régression. Le rapport Moreau remis au Premier ministre reprend les antiennes libérales qui depuis vingt ans pénalisent salariés et retraités : allongement de la durée de cotisation, augmentation de la CSG, désindexation des pensions. La bataille parlementaire s'annonce ardue et il nous reviendra de défendre notre système par répartition pour qu'il ne se transforme pas en coquille vide. C'est une question de solidarité et de justice.

C'est également au nom de ces valeurs, que les élus du Front de gauche n'ont cessé d'appeler à l'accroissement des recettes de l'Etat par une intensification de la lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux. Le projet de loi de lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière est sorti renforcé de l'Assemblée nationale, notamment grâce à nos amendements qui permettent d'élargir l'éventail des instruments de poursuite et de sanction. Les deux textes auraient pu néanmoins aller plus loin en matière de lutte contre les paradis fiscaux, en ouvrant un débat plus large sur une réelle séparation bancaire, une autre politique monétaire, une harmonisation fiscale européenne, agir pour une nouvelle répartition des richesses entre capital et travail.

La justice suppose aussi de garantir la protection des citoyens et des consommateurs. Le projet de loi sur la consommation, en particulier en instituant l'action de groupe, va dans le bon sens. Pour autant, la protection des consommateurs risque de devenir de plus en plus difficile à assurer au vu de l'obsession de l'ouverture des marchés. Un objectif qui est à l'origine de l'accord de libre échange entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Or, devant l'ampleur et la gravité des révélations sur le vaste programme d'espionnage américain contre la France et l'Europe, les députés du Front de gauche ont exigé la remise en cause de cet accord qui symbolise la logique de guerre économique et commerciale dans laquelle souhaite nous enfermer les socio-libéraux.

Enfin, la protection de nos concitoyens dépend aussi d'enjeux de sécurité nationale. Nous avons ainsi exprimé nos attentes et interrogations au sujet du Livre blanc sur la Défense. Un document qui s'inscrit finalement dans une certaine continuité et qui repose sur une contradiction fondamentale : afficher une volonté d'autonomie et de réactivité de nos forces, tout en inscrivant notre stratégie dans le cadre strict de l'Alliance atlantique (l'OTAN) et de l'Union européenne. Aussi, au-delà des considérations géostratégiques, la crise actuelle démontre que le véritable danger pour les peuples réside d'abord et avant tout dans les lois du marché économique, commercial et financier !



**André Chassaigne,**  
Député du Puy-de-Dôme

# Lutter contre la fraude fiscale

*Dans le débat sur le projet de loi de lutte contre la fraude fiscale instaurant un procureur de la République financier, les député-e-s du Front de gauche ont obtenu le vote d'amendements élargissant l'éventail des instruments de poursuite et de sanction.*

LE 25 JUIN

Le projet de loi de lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière sort renforcé de notre assemblée. Aux mesures qu'il contenait initialement – aggravation des peines en cas de fraude fiscale, création d'un délit de fraude fiscale en bande organisée, possibilité de recourir à tout type de preuve, y compris celles obtenues de manière illicite comme la fameuse liste HSBC – sont venues s'ajouter des mesures essentielles comme l'allongement du délai de prescription de trois à six ans, une meilleure protection des lanceurs d'alerte, et également des mesures contre les trusts, ces entités juridiques qui permettent de dissimuler les bénéficiaires des placements off shore.

Nous nous réjouissons aussi de l'adoption d'amendements que nous avons proposés, tel celui sur la prévention de la fraude aux carrousels de TVA ou celui qui facilite les poursuites en matière de blanchiment. Ces dispositions permettent d'élargir l'éventail des instruments de poursuite et de sanction.

Nous aurions aimé que le champ couvert soit plus large encore. Votre projet relatif à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière repose en effet sur une définition restrictive de la fraude fiscale. Or nous savons, pour pa-

raphraser un ancien ministre des finances d'outre-manche, que la différence entre la fraude et l'évasion fiscale s'apparente à l'épaisseur des murs d'une prison. C'est à l'évitement fiscal sous toutes ses formes que nous devons nous attaquer, notamment à cet ensemble de pratiques légales et néanmoins profondément scandaleuses d'optimisation des grands groupes. Au Sénat,

comme lors de l'examen de la prochaine loi de finances, il sera impérieux de revenir sur les manipulations des prix de transferts et le contrôle des schémas d'optimisation fiscale. Ce sont là en effet des sujets essentiels. Il faudra s'attaquer réellement à ce vol organisé que sont la fraude et l'évasion fiscales. Il ne s'agit nulle-

ment de déviance de certains particuliers ou de certaines entreprises, c'est le cœur même du système capitaliste financier actuel : toutes les multinationales, toutes les banques ou presque ont recours aux centres off-shore pour échapper à l'impôt ou pour le proposer à leurs clients.

Le Parlement européen parle de 1 000 milliards d'euros qui font défaut dans les caisses des pays de l'Union ; pour la France, c'est 60 milliards à 80 milliards d'euros qui s'évaporent sous l'effet de la fraude et de l'optimisation.

« La différence entre la fraude et l'évasion fiscale s'apparente à l'épaisseur des murs d'une prison »



Nicolas Sansu  
Cher

Faire cesser ce système profondément injuste et inefficace, c'est faire œuvre de salubrité publique à trois titres : c'est d'abord une exigence éthique, avec le rétablissement du principe de l'égalité devant l'impôt conforme à nos valeurs républicaines ; c'est ensuite une exigence budgétaire, avec la récupération de moyens financiers considérables qui représentent trois à quatre fois le déficit annoncé de la Sécurité sociale et cela éviterait, monsieur le ministre du budget, cette course à l'austérité dont malheureusement le Gouvernement s'enorgueillit en appelant sans cesse à la diminution de la dépense publique ; c'est enfin une exigence politique car aller au bout du processus contre la fraude et l'évasion fiscales tendrait à faire sortir nos mécanismes de financement de l'économie de leur addiction à des marchés financiers qui vampirisent l'économie réelle. La fraude et l'évasion fiscales sont en effet les produits de la dérégulation et de la déréglementation des marchés financiers. En trente ans, le partage de la valeur ajoutée s'est dégradé pour les salaires, les retraites, les services publics, pour engraisser les spéculateurs, les intérêts bancaires et les dividendes. C'est là le cœur du combat !

Les textes que vous nous proposez, au terme du débat fructueux que nous avons pu mener, et je veux en remercier et le Gouvernement, et les rapporteurs qui ont toujours été attentifs et constructifs, sont un progrès notable.

Nous aurions pu aller plus loin, notamment en matière de lutte contre les paradis fiscaux. La transparence et les échanges d'informations sont nécessaires, mais ils ne permettront pas, à eux seuls, de mettre un terme aux agissements qui sont pour le moins source de controverses, au sein même de l'Union, des États tels que le Luxembourg, l'Autriche,

Andorre, Monaco, Chypre, l'Irlande et le Liechtenstein. Il est tout de même un peu incongru que les pays de l'Union soient condamnables s'ils ne respectent pas la règle des 3 %, mais que ce ne soit pas le cas s'ils refusent de lever le secret bancaire.

Nous voterons donc les deux projets de loi, mais sans cesser d'appeler l'attention du Gouvernement sur la nécessité d'ouvrir un débat plus large que

celui sur la lutte nécessaire contre la fraude et l'évasion fiscales. Promouvoir une vraie séparation bancaire, une autre politique monétaire, une harmonisation fiscale européenne, agir pour une nouvelle répartition des richesses entre capital et travail, tels sont les enjeux décisifs sur lesquels nos concitoyens attendent aujourd'hui du Gouvernement et de la majorité des propositions et des engagements qui répondent concrètement aux angoisses qui s'expriment.

« Les pays de l'Union sont condamnables s'ils ne respectent pas la règle des 3 %, mais ne le sont pas s'ils refusent de lever le secret bancaire! »

# Consommation

## Action de groupe

*En matière de consommation, les député-e-s du Front de gauche ont présenté leurs propositions pour améliorer l'action de groupe, l'étiquetage et les indications géographiques protégées, tout en demandant l'interdiction du crédit revolving.*

LE 24 JUIN

**U**n projet de loi qui mécontente le MEDEF et ses porte-voix ne peut pas être foncièrement mauvais ! [...]

Les députés du Front de gauche soutiennent notamment la mise en place de l'action de groupe. Ils la soutiennent à ce point qu'ils souhaitent l'élargir. En effet, si le texte est adopté dans sa rédaction actuelle, l'amiante, le médiateur, les prothèses PIP, pas plus que les dommages causés par un site industriel ou agricole défaillant ou encore les OGM et autres problématiques liées à l'industrie agroalimentaire, ne pourront faire l'objet d'une action de groupe. Personne ici ne peut se satisfaire d'une telle restriction [...].

Deuxième point : le chapitre IV du projet concrétise la volonté d'aboutir à la création d'indications géographiques protégeant les produits industriels et artisanaux. Vous le savez, je suis très attaché à cette question. Je partage avec vous, comme avec beaucoup d'autres députés, l'idée qu'il faut agir pour favoriser la valorisation et le développement de nos productions nationales à travers un élargissement des indications géographiques aux produits non alimentaires. [...] En ouvrant les indications géographiques au-delà du secteur agricole et alimentaire, nous touchons directement à plusieurs enjeux : la protection et la valorisation de nos productions nationales, l'information des consommateurs sur la qualité et l'origine des produits, mais aussi le développement industriel et artisanal et l'emploi dans notre pays. [...]

J'en viens maintenant, en lien direct avec le volet précédent, à une absence très regrettable dans ce texte relatif à la consommation : l'identification de l'origine des produits agricoles et alimentaires. Ce texte fait très peu de place au volet agricole et alimentaire. Il s'agit pourtant d'un sujet essentiel pour nos

concitoyens, qui touche à la consommation. Depuis des années, je lui accorde un intérêt marqué et vous ne serez pas surpris que je reprenne dans cette intervention une argumentation déjà développée publiquement et qui figure dans la proposition de loi visant à rendre obligatoire l'indication du pays d'origine pour les produits agricoles et alimentaires et les produits de la mer, à l'état brut ou transformé, que j'avais déposée au mois de février. En effet, en apprenant que de la viande de cheval avait été retrouvée dans la viande de bœuf entrant dans la composition de certains produits transformés, beaucoup de nos concitoyens ont fait le constat que l'origine des ingrédients alimentaires de la plupart des produits transformés était tout simplement inconnue. Ils ont aussi découvert, avec l'exemple particulier du « minerai » de bœuf – ces parties les moins nobles utilisées le plus souvent sous forme hachée – les circuits de commercialisation de la viande, où les intermédiaires se multiplient. Cette logique commerciale est fondée sur la recherche des prix les plus bas pour alimenter le secteur des produits transformés, la multiplicité des opérateurs facilitant les fraudes. [...]

Mais l'itinéraire, entre le producteur et le consommateur, de la viande de cheval retrouvée dans les produits de plusieurs marques de produits transformés, est aussi révélateur d'un système de plus en plus complexe d'achat et de revente des produits agricoles et alimentaires : négociants, abattoirs, traders, sociétés commerciales, usines de transformation, marques généralistes, grande distribution. Si la traçabilité peut permettre d'identifier tous ces intermédiaires, elle ne lève pas l'opacité sur l'origine et la qualité des productions en cause, et permet toutes les dérives. [...]

Car pour la grande distribution et les centrales d'achats, la recherche des coûts de



**André Chassaigne**  
Puy-de-Dôme

production les plus faibles pour accroître leurs marges est devenue le fil directeur de la stratégie commerciale. Les secteurs en croissance des produits transformés et surgelés, soumis à des réglementations moins contraignantes que les denrées fraîches, constituent des cibles privilégiées. Les conséquences de ces stratégies passent souvent inaperçues pour les consommateurs, qui ne voient évidemment pas de baisse de prix sur ces produits tandis que les étiquettes d'emballage n'imposent pas d'inscription concernant l'origine de chaque ingrédient. [...] Et pourtant, nous refusons de prendre dès maintenant une première mesure, qui sera d'une efficacité redoutable si elle s'accompagne des moyens humains de contrôle : l'obligation de la mention du pays d'origine sur tous les produits agricoles et alimentaires. [...] Sans attendre les éventuels arbitrages au niveau européen, il faut porter une mesure concrète d'étiquetage obligatoire de l'origine. Sur ce sujet de consommation essentiel, soyons réellement offensifs, comme le déclarait il y a quelques jours le ministre de l'agriculture. Le consommateur doit savoir ce qu'il achète ! C'est tout le sens des amendements que j'ai déposés, et que je souhaite voir adopter par la représentation nationale.

J'en viens au reste de ce vaste projet de loi. Comment ne pas souscrire à l'accroissement des pouvoirs d'enquête de la DGC-CRF ? Toutefois, remarquons qu'augmenter les pouvoirs de la répression des fraudes ne sert à rien si ce service ne dispose pas des moyens humains et matériels nécessaires à son action. Des centaines d'emplois ont été supprimés ces dernières années, monsieur Lefebvre, par dogmatisme ultralibéral, par application de politiques technocratiques de réduction d'effectifs. La RGPP, la Réate, la MAP... Derrière ces sigles peu poétiques se cachent des politiques de purge, menées aussi bien par ce gouvernement, malheureusement, que par le précédent. Cela ruine tout effort pour mieux réguler les pratiques commerciales. La DGCCRF a subi des baisses d'effectifs considérables : 15 % en six ans, soit une perte de 561 emplois. Elle ne compte plus que 3 000 agents aujourd'hui, dont à peine 2 000 enquêteurs. [...]

Je voudrais aborder, pour terminer, la question centrale du crédit. [...] Rappelons que Jean-Marc Ayrault et l'ensemble des députés socialistes avaient demandé à cor et à cri l'interdiction du crédit revolving lors de la

précédente législature. Nous les avons soutenus dans ce combat. Pourquoi reculer aujourd'hui ? Ces pratiques commerciales inqualifiables, que vous appeliez à juste raison le « crédit revolver », nous devons les interdire ! [...]

Pour ce qui est des nombreuses autres petites mesures techniques que vous nous présentez, elles vont pour la plupart dans le bon sens. Je pense, entre autres, à la lutte contre les clauses abusives et à l'assouplissement des conditions de résiliation des contrats d'assurance. [...] Nous avons déposé, avec nos collègues des outremer, plusieurs amendements, dans un esprit très constructif. Nous souhaitons bien entendu qu'ils retiennent l'attention de la majorité et du Gouvernement. Interdiction de la vente forcée, régulation des prix alimentaires, amélioration de l'étiquetage, limitation des frais bancaires,

lutte contre l'obsolescence programmée : nous avons mis les mains dans le cambouis avec enthousiasme. [...] Cela dit, nous soutiendrons le présent projet de loi. Mais cela ne nous empêchera pas de remarquer qu'il n'apportera pas un centime de plus aux ménages et qu'il n'améliorera guère le pou-

voir d'achat. C'est une loi conforme à la conjoncture d'austérité actuelle : on gère la pénurie. Cette économie de l'endettement, qui fait les délices des banques, est la conséquence de l'insuffisance structurelle des salaires.

« N'oublions jamais que le droit au rêve ne prend toute sa valeur qu'accompagné du droit à la lucidité », disait Georges Charpak. En effet – et je finirai par là –, le meilleur soutien à la consommation, la meilleure mesure en matière de pouvoir d'achat, ce n'est pas la baisse des prix ou la meilleure information des ménages, c'est l'augmentation des revenus. Salaires, traitements, retraites, prestations sociales : seule l'augmentation réelle de ces ressources permettra une reprise durable de la consommation.

Avec la stagnation du SMIC, avec le gel du point d'indice des fonctionnaires, avec le désastre de la TVA sociale et du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, avec la contre-réforme des retraites en préparation, nous sommes bien loin du compte !

Une fois encore, une fois de plus, avant qu'il soit trop tard, changeons de cap !

« La meilleure politique en matière de pouvoir d'achat, c'est l'augmentation des revenus »

# Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale

Les député-e-s du Front de gauche ont pris part au débat sur les grandes orientations en matière de défense et de sécurité nationale pour les prochaines années.

LE 29 MAI

Pour la première fois siégeaient au sein de la commission de rédaction du Livre blanc un Allemand et un Britannique. Par contre, nous attendons toujours l'ouverture de cette commission à tous les Français et à leurs représentants. Seuls des parlementaires des groupes UMP et socialiste étaient conviés à cette commission. Il n'y a eu aucune concertation populaire, quand en 2008 quarante auditions s'étaient tenues et qu'elles avaient été retransmises par les chaînes parlementaires. Un site internet avait été dédié à la question, avec des forums.

Cette fois, les partis politiques n'ont même pas été auditionnés : une première depuis 1972 ! Aujourd'hui, nous disposons de cinq minutes pour nous exprimer a posteriori sur les choix qui ont été arrêtés. Drôle de démocratie ! Ce Livre blanc mériterait un débat approfondi, car il est peu lisible et sa stratégie même est difficile à comprendre. On devine, mais ce n'est pas explicite, ce que peut vouloir dire une « stratégie défensive excluant une attaque préventive basée sur l'anticipation des crises, sur une capacité de réaction sur toutes les zones d'intérêt de la France et de nos partenaires, liés par accords de défense ». Nos remarques sur le fond sont nombreuses.

Tout d'abord, nous ne pensons pas que l'armée doit être concernée par le maintien de l'ordre. « En cas de crise majeure », nos forces de sécurité intérieure seraient renforcées par 10 000 soldats, ainsi que par des

moyens navals et aériens. Voyez ce que cela donne en Syrie !

Ensuite, il est écrit que « notre stratégie de défense et de sécurité nationale ne se conçoit pas en dehors du cadre de l'Alliance atlantique et de notre engagement dans l'Union européenne ». S'agissant de la défense européenne, rechercher le « partage et la mutualisation » ne revient-il pas à mettre la charrue avant les bœufs, alors que la défense européenne est inexistante ?

« Il n'y a eu aucune concertation populaire ! »

Peut-on se réjouir que la France ait « repris toute sa place » dans le fonctionnement de l'OTAN ? N'est-ce pas Jean-Marc

Ayrault, alors président du groupe socialiste, qui avait déposé en 2008 une motion de censure à l'occasion du retour dans le commandement intégré ? Nous continuons de penser que l'OTAN est une organisation du passé, qui ne connaît que la logique de force et n'est pas réformable. Il y a une contradiction entre la volonté affichée d'autonomie et de réactivité de nos forces et l'inscription de notre stratégie au sein de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne.

S'agissant de notre industrie de défense, nous n'acceptons pas que notre base industrielle soit jetée en pâture sur l'autel de la concurrence libre et non faussée.

Nous rejetons toute cession de participations dans les industries de défense : il faut faire le contraire, sous l'égide de la DGA, en natio-



J.-J. Candelier  
Nord

nalisant toutes les industries de défense. Le Gouvernement compte-t-il au moins donner suite aux recommandations de la Cour des comptes, selon lesquelles l'APE et la DGA devraient piloter conjointement les participations publiques dans les entreprises de défense ?

Ce Livre blanc met l'accent sur les cyber-attaques. Nous verrons si ce nouveau champ stratégique vaudra concession de quelques moyens supplémentaires à l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, mais nous avons des doutes à cet égard.

Nous contestons la rigueur budgétaire. La MAP a remplacé la RGGP, mais les conséquences sont exactement les mêmes : 34 000 postes seront supprimés durant la période 2014-2019.

Il s'agit d'une véritable bombe à retardement, nos armées étant arrivées à un plancher en ce qui concerne les moyens de fonctionnement. En outre, elles devront faire face, avec moins, aux nouvelles missions, telle la sécurité du territoire en outre-mer, qui leur sont dorénavant assignées.

Nous redoutons par ailleurs que les mesures d'externalisation et de réorganisation continuent alors qu'elles ne font qu'aggraver la facture !

Nous verrons si l'extension du rôle de la délégation parlementaire aux renseignements ira jusqu'à la présence en son sein de tous les groupes, alors que seuls les groupes UMP et SRC sont à ce jour représentés.

Je dois déjà conclure : pour nous, l'essentiel du contexte géostratégique, c'est la crise du capitalisme. Cette crise n'est pas une donnée qui s'impose, elle est un facteur de déstabilisation à résoudre pour une sécurité collective durable. L'ennemi, c'est la finance ! Il faut rompre avec les logiques libérales et technocratiques qui éloignent nos concitoyens de leur armée, ce qui implique de rompre avec l'armée professionnelle d'intervention extérieure intégrée à l'OTAN. Partant des difficultés pour constituer une force de réserve, pourquoi ne pas développer le service militaire volontaire de douze

mois, ce qui permettrait de susciter des vocations et d'offrir des perspectives à des jeunes ?

En outre, il faut repenser nos armements – j'y reviendrai lors des questions.

Par ailleurs, les droits d'expression, d'association et de représentation des militaires doivent être améliorés. Il est temps de recon-

naître qu'« ils sont des citoyens à part entière », disait François Hollande en mars 2012.

La France doit mener une politique extérieure visant à la résolution des conflits dans le respect des droits humains et du droit de chaque peuple à disposer de lui-même et de ses ressources, tout en prônant le désarmement multilatéral et la paix. Nous en sommes loin !

En matière de défense aussi, nous déplorons que le changement se fasse dans la continuité.

« L'OTAN est une organisation du passé, qui ne connaît que la logique de la force et n'est pas réformable »

# Questions au Gouvernement

Chaque semaine, les député-e-s interrogent les ministres sur leur politique. Voici deux de nos interpellations au Gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Retrouvez toutes nos questions sur le site des député-e-s du Front de gauche.

## 04/06 : Accord de libre-échange transatlantique

Monsieur le Premier ministre, la Commission européenne a accordé un délai à la France pour réduire son déficit, mais à quel prix !

Ses recommandations avant sanction sont inacceptables : baisse des dépenses publiques, hausse de la TVA, gel du SMIC, nouvelle attaque contre le droit à la retraite à soixante ans. Ce qu'elle nomme recommandations, je le qualifie de chantage !

Dans le même temps, la Commission européenne s'apprête à créer une vaste zone de libre-échange entre l'Europe et les États-Unis.

En dehors de tout mandat impératif de la France ou du Conseil européen, elle disposera d'un blanc-seing absolu. Le libéral M. Barroso négociera en notre nom. Le feu vert à ce funeste accord de libre-échange pourrait être accordé en juin, dans l'opacité, laissant le Parlement français totalement dépossédé.

Quel est l'objectif ? Démanteler toutes les règles tarifaires, réglementaires, environnementales qui protègent les salariés et les consommateurs.

Dans une Europe aux intérêts divergents, la Commission acceptera-t-elle au nom de la France l'introduction des OGM, comme le demande le Danemark ? Les gaz de schiste, comme le souhaite la Pologne ? La libéralisation financière, comme le Royaume-Uni et d'autres paradis fiscaux européens la pratiquent ?

Les grands vainqueurs seront les multinationales, le président des États-Unis l'a lui-même reconnu.

Accepter cet accord transatlantique, ce serait mettre notre développement sous tutelle des États-Unis et reconnaître que l'Europe, première puissance économique mondiale, est incapable d'impulser sa propre relance. Monsieur le Premier ministre, la France va-t-elle s'opposer à cette fuite en avant contraire à l'intérêt des peuples et à l'idéal européen ?



**François Asensi**  
Seine-Saint-Denis



## 19/06 : Réforme des retraites

**M**adame la ministre des affaires sociales et de la santé, la conférence sociale s'ouvre demain. La réforme de notre système de retraite y figure en bonne place, comme l'a exigé la Commission européenne, mais rien n'est prévu sur les salaires et l'emploi !

M. le Premier ministre a déclaré que « la France reformera à sa manière ». Pourtant, les pistes du rapport Moreau sont peu innovantes : allongement de la durée de cotisation, augmentation de la CSG, désindexation des pensions. Et si on sortait enfin de ces radotages libéraux qui pénalisent salariés et retraités et fragilisent notre système par répartition, pour satisfaire les assureurs et banquiers, ceux-là mêmes qui, responsables du chômage, rêvent de se faire de l'argent sur la dépouille de notre protection sociale ?

Dimanche, le Président de la République a déclaré : « Tout le monde fera des efforts et tout le monde fera les mêmes efforts. »

Madame la ministre, visons ceux qui, pour l'instant, ne font aucun effort : faisons cotiser les revenus financiers.

Cela fera rentrer 30 milliards pour les retraites. Supprimons les 30 milliards d'exonération de cotisations et refondons les cotisations patronales en les modulant selon que les entreprises créent ou non de l'emploi. Car c'est d'emplois stables et bien rémunérés dont nous avons besoin pour les retraites.

Travaillons à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes : ce serait 10 milliards de plus pour les retraites.

Voilà une réforme juste ! Voilà des propositions de nature à assurer durablement le droit effectif à la retraite à soixante ans pour tous et toutes.

Madame la ministre, le Gouvernement est-il prêt à entendre ces propositions défendues par des syndicats lors de la conférence sociale ? Est-il prêt à donner du temps à la négociation sociale et au débat citoyen avant de légiférer ?



**Marie-George Buffet**  
**Seine-Saint-Denis**

# Vos député-e-s



André Chassaigne  
Puy-de-Dôme



François Asensi  
Seine-Saint-Denis



Alain Bocquet  
Nord



Marie-George Buffet  
Seine-Saint-Denis



Jean-Jacques Candelier  
Nord



Patrice Carvalho  
Oise



Gaby Charroux  
Bouches-du-Rhône



Marc Dolez  
Nord



Jacqueline Fraysse  
Hauts-de-Seine



Nicolas Sansu  
Cher

## Réseaux sociaux

[facebook.com/LesDeputesduFrontdeGauche](https://facebook.com/LesDeputesduFrontdeGauche)

[twitter.com/deputesFdG](https://twitter.com/deputesFdG)

## Le site des député-e-s

[groupe-communiste.  
assemblee-nationale.fr](http://groupe-communiste.assemblee-nationale.fr)

Lettre d'information éditée par la composante des député-e-s communistes, républicains et citoyens de l'Assemblée nationale

126, rue de l'Université  
75355 Paris Cedex 07 SP

tél. 01 40 63 60 83

fax. 01 40 63 55 21

<http://www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr>

[contact.gdr@assemblee-nationale.fr](mailto:contact.gdr@assemblee-nationale.fr)